Ostrum Euro ABS Opportunities

REPORTING MENSUEL

COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE - EXCLUSIVEMENT POUR LES INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS [1]

CLASSE D'ACTIONS : I/C (EUR) - FR0010286195

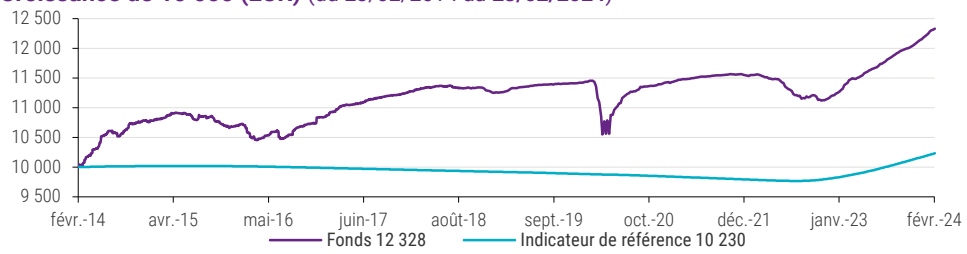
Février 2024

Politique d'investissement

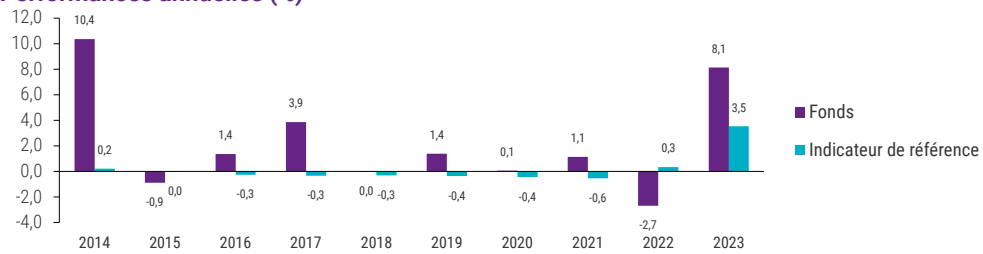
- Investit essentiellement dans des ABS mezzanines européens de qualité Investment Grade
- Met en oeuvre une stratégie de gestion active reposant sur une analyse approfondie de chaque transaction identifiée
- Cherche à atteindre une bonne diversification tant au niveau des types de garanties titrisées, des zones géographiques que des parties impliquées dans les transactions (originators, servicers...)
- Maintient une sensibilité aux taux d'intérêt faible en investissant essentiellement dans des obligations à taux variable
- Classification SFDR : Art. 6

LES PERFORMANCES INDIQUÉES SONT REPRÉSENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS.

Croissance de 10 000 (EUR) (du 28/02/2014 au 23/02/2024)



Performances annuelles (%)



PERFORMANCE (%)	Fonds	Indicateur de référence
1 mois	0,71	0,30
Début année	1,45	0,61
3 mois	2,31	1,00
1 an	7,57	3,76
3 ans	7,48	4,02
5 ans	9,32	3,15
10 ans	23,28	2,30
Depuis la création	27,35	21,59

INDICATEURS DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds (%)	0,50	1,04	3,10	2,43
Volatilité de l'indicateur de référence (%)	0,05	0,26	0,24	0,18
Tracking Error (%)	0,48	0,91	3,07	2,41
Ratio de Sharpe du fonds*	7,98	1,26	0,42	0,82
Ratio de Sharpe de l'indicateur de référence*	3,23	0,73	0,53	0,53
Ratio d'information	7,88	1,22	0,38	0,78
Alpha (%)	-4,45	-0,61	0,58	1,68
Bêta	3,18	2,30	1,94	1,78
R^2	0,12	0,34	0,02	0,02

** Taux sans risque : Performance sur la période de EONIA capitalisé chainé avec €STR Capitalisé depuis le 30/06/2021*

PERFORMANCE ANNUALISÉE (%) (fin de mois)	Fonds	Indicateur de référence
3 ans	2,43	1,32
5 ans	1,80	0,62
10 ans	2,11	0,23
Depuis la création	1,32	1,06

PERFORMANCE ANNUALISÉE (%) (fin de trimestre)	Fonds	Indicateur de référence
3 ans	2,10	1,09
5 ans	1,54	0,49
10 ans	2,20	0,17
Depuis la création	1,25	1,04

SPÉCIFICITÉS DU FONDS

Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPCVM est d'obtenir une performance supérieure à l'indice EURIBOR 3 mois, sur une durée minimale de placement recommandée de trois ans. L'indice EURIBOR 3 mois correspond à la moyenne des taux offerts sur le marché bancaire européen pour une échéance de 3 mois.

Catégorie Morningstar ™

Other Bond

Indicateur de référence

EURIBOR 3M Capitalisé

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Classification AMF	Obligations euro
Forme juridique	Fonds Commun de Placement
Création de la classe d'actions	31/08/2005
Fréquence de valorisation	Hebdomadaire
Dépositaire	CACEIS BANK
Devise	EUR
Heure limite de centralisation	12:30 CET J - 5.0
Actif net	EURm 67,5
Horizon d'investissement recommandé	> 3 ans
Type d'investisseur	Institutionnel

CLASSES D'ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
I/C (EUR)	FR0010286195	IXABSPR FP

PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible — Risque plus élevé

1 **2** 3 4 5 6 7

La catégorie de l'indicateur synthétique de risque repose sur des données historiques.

En raison de son exposition aux marchés obligataires, le Fonds peut subir une volatilité modérée, que son classement dans l'indicateur susmentionné reflète.

La politique d'investissement du Fonds l'expose principalement aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital**
- Fluctuations des taux d'intérêt
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de change
- Taux de change
- Risque de taux
- Risque de liquidité
- Risque lié à une surexposition
- Risque spécifique aux instruments de titrisation (ABS ...)
- Risque lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières
- Risque de durabilité
- Risque de marchés

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont calculées sur la base de la VL (valeur liquidative) de la classe d'actions, et sont nettes de tous les frais applicables au fonds, mais ne comprennent pas les commissions de vente, les taxes ou les frais de l'agent payeur, et supposent que les dividendes éventuels sont réinvestis. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.

[1] Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Ostrum Euro ABS Opportunities

Analyse du portefeuille au 23/02/2024

ALLOCATION D'ACTIFS (%)	Fonds
Autres titrisations	95,9
OPC Monétaires	3,0
Liquidités	1,1
Total	**100,0**

en % de l'actif net

10 PREMIÈRES LIGNES (%)	Fonds
BLCON 2021-1 D	4,4
HFHL 2019-1 B	3,6
ULISF 2 C	3,2
BRICO 2021 C	2,7
VCL 38 A	2,4
TOMMI 4 B	2,3
DILSK 6-STS A	2,2
VCL 39 B	1,9
HILL 2023-1FL C	1,8
RES LOC UK 2007-1X B	1,8
Total	**26,3**
Nombre total de titres	**98**

en % de l'actif net

QUALITÉ DE CRÉDIT (%)	Fonds
AAA	14,9
AA+	3,7
AA	7,6
AA-	6,7
A+	8,8
A	11,6
A-	6,8
BBB+	5,1
BBB	13,7
BBB-	14,7
BB+	2,8
BB	3,1
BB-	0,6

Notation moyenne des agences S&P's, Moody's et FitchRatings ; transcription en nomenclature S&P's

INDICATEURS OBLIGATAIRES	
Sensibilité taux	0,15
Durée de vie moyenne (WAL* / ans)	2,16

**Durée de vie moyenne pondérée attendue, basée sur les hypothèses de Ostrum AM tenant compte du taux de remboursement anticipé, des caractéristiques structurelles spécifiques des opérations, etc.*

RÉPARTITION PAR PAYS (%)	Fonds
Italie	14,8
Pays-Bas	14,6
Allemagne	12,6
Espagne	10,7
Europe	10,3
Irlande	9,2
France	8,6
Portugal	5,2
Finlande	5,0
Luxembourg	4,6
Royaume-Uni	4,4

Le pays présenté est le pays de risque, qui peut être différent du pays de domicile, pour certains émetteurs.
en % de l'actif net, hors trésorerie et OPC

RÉPARTITION PAR TYPE D'ACTIFS (%)	Fonds
Crédit à la consommation	21,1
Financement automobile	34,0
Financement immobilier résidentiel	33,2
Prêts aux entreprises (CLO)	10,3
Financement PME	1,4

en % de l'actif net hors trésorerie et OPC

COEFFICIENT DE NOTATION EN MOYENNE PONDÉRÉE*	
Equivalent à une note comprise entre	A- et BBB+

** Selon cette méthode, un coefficient de notation est associé à chaque rating long terme. (échelle logarithmique). Les titres non notés sont exclus du calcul.*

FRAIS

Frais globaux	0,80%
Commission de souscription max	0,00%
Commission de rachat max	0,00%
Commission de surperformance	0,00%
Minimum d'investissement	100 000 EUR ou équivalent
VL (23/02/2024)	1 273,49 EUR

Les Frais globaux comprennent les Frais de gestion et les Frais d'administration. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la définition en fin de document.

GESTION

Société de gestion
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Gestionnaire financier
OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Acteur responsable (1), parmi les leaders européens (2) de la gestion institutionnelle, Ostrum Asset Management accompagne ses clients opérant avec des contraintes de passif en leur proposant une offre duale : la gestion d'actifs et la prestation de services dédiés à l'investissement.

(1) Ostrum AM est une des premières sociétés de gestion françaises signataire des PRI en 2008. En savoir plus : www.unpri.org.

(2) IPE Top 500 Asset Managers 2020 a classé Ostrum AM, au 77e rang des plus importants gestionnaires d'actifs au 31/12/2019. Les références à un classement ne préjugent pas des résultats futurs de la société de gestion.

Siège social	Paris
Fondé	2018
Actifs sous gestion (milliards)	US $ 435.3 / € 393.9 (31/12/2023)

Gérants de portefeuille

BOULINGUEZ Alexandre : a débuté sa carrière dans la finance en 2008, a rejoint Ostrum AM en 2011 ; Master en marchés financiers de Toulouse Business School, Master spécialisé en Finance de l'ESCP Europe et Master de recherche en Banque, théorie monétaire et finance de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

ANDRÉ Sébastien : a débuté sa carrière dans la finance en 2004, a rejoint Ostrum AM en 2004 ; Master en Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales et Master en Ingénierie Financière et Statistique de l'Université Paris Dauphine.

INFORMATION

Questions sur le prospectus
E-mail : ClientServicingAM@natixis.com

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire
En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

Ostrum Euro ABS Opportunities

Analyse du portefeuille au 23/02/2024

COMMENTAIRE DE GESTION

En février, les indicateurs conjoncturels publiés tout au long du mois indiquent une nette reprise de l'activité mondiale, malgré le fort resserrement monétaire des années passées. L'activité manufacturière mondiale montre des signaux de reprise, liés notamment à la reprise des pays développés, tirée par les Etats-Unis. En Zone euro, malgré la croissance atone de 2023, les enquêtes se stabilisent indiquant une reprise graduelle de l'activité. L'activité en Chine se stabilise également bénéficiant à la fois de la reprise de la demande mondiale mais également de sa consommation domestique. Le marché du travail reste tendu aux Etats-Unis à l'image des inscriptions hebdomadaires au chômage qui sont inférieures à leur moyenne de 2019. En zone Euro, les créations d'emplois restent également élevées alimentant la croissance des salaires. Selon l'indice « wage tracker » développé par la BCE, les salaires devraient continuer de progresser à un rythme soutenu en 2024 (de l'ordre de 4,5% par trimestre). Le revers de la médaille est la résurgence des pressions inflationnistes. L'inflation américaine sous-jacente a bondi de +0,4 % GM en janvier soit +4 % en rythme trimestriel annualisé. En zone Euro, l'inflation a ralenti moins vite qu'attendu en février à 2,6 %. L'inflation sous-jacente est passée de 3,3 % à 3,1 %, liée à la persistance de l'inflation des services à 3,9 % GA. La croissance élevée des salaires devrait continuer d'alimenter à la hausse les prix des services. Le cours du brut a augmenté de plus de 10 % depuis le début de l'année, soit 15 % depuis le plus bas de mars 2023. La contribution négative des prix de l'énergie au taux d'inflation va s'estomper rapidement.

Du côté des principales banques centrales, le mot d'ordre est à la prudence. La Fed ne souhaitant pas baisser hâtivement ses taux fed fund de peur de voir l'inflation ressurgir. La BCE temporise également en soulignant la croissance élevée des salaires, un déterminant clé dans la dynamique de l'inflation de la zone Euro. La Chine a baissé par surprise de 50 pdb son taux de réserves obligatoires à 10 % (grandes banques) et de -25 pdb son taux d'intérêt pour les prêts préférentiel à 5 ans afin de soutenir son secteur de l'immobilier.

Sur les marchés financiers, le mois de février fut encore un autre bon mois pour les marchés d'actifs risqués, notamment pour les indices boursiers qui ont atteint des plus hauts historiques, à l'image de l'indice S&P 500 (+5.3%) dépassant les 5000 points et l'indice Nikkei (+8%) atteignant un plus haut depuis 1989. L'euphorie autour de l'IA a dominé les marchés des actions américains. Les « 7 Magnifiques » (+12 % sur le mois, meilleure performance mensuelle depuis mai 2023) ont surperformé l'indice S&P 500. La résilience de l'activité et de l'inflation a corrigé (et reporté) les anticipations de baisses de taux de la Fed et la BCE, pénalisant les marchés de taux souverains. Les craintes sur l'immobilier commercial ont continué de peser négativement sur les banques régionales américaines, à l'image de l'indice KBW baissant de -2,8 % sur le mois, soit -9,5 % depuis le début de l'année. L'euro Stoxx 600 a enregistré quant à lui une performance mensuelle de +2 %.

Sur le marché des taux souverains, le point marquant a été le re-pricing des anticipations de baisses de taux directeurs de la Fed et la BCE par les opérateurs de marchés. Ainsi, pour la Fed, les contrats futures décembre 2024 indiquent 85 pdb de baisses de taux Fed fund, soit une baisse de 61 pdb depuis décembre 2023. Pour la zone Euro, les opérateurs de marchés ont également réduit leurs anticipations de baisses de taux de la BCE de 160 pdb à 91 pdb. Cela a entrainé les rendements obligataires souverains à la hausse. L'indice obligataire souverain pour la zone euro a enregistré une performance de -1,2 % et -1,4 % pour son homologue américain, la pire performance depuis septembre 2023. On peut également noter la surperformance des BTPs (+18 pdb sur le taux à 10 ans) par rapport au Bund (+28 pdb), réduisant ainsi le spread à 145 pdb, soit -12 pdb sur le mois. Le taux à 10 ans espagnol a quant à lui augmenté de +26 pdb à 3,34 %.

L'euphorie a également gagné le marché du crédit. Le marché du crédit européen IG s'est resserré de 8 pdb à 128 pdb et le segment « high yield » de -28 pdb à 348 pdb, soit un resserrement de -51 pdb depuis le début de l'année. Le crédit IG américain est resté quasi inchangé (+2 pdb) à 96 pdb. Le segment HY américain s'est resserré de 15 pdb à 312 pdb.

Sur le marché des ABS européens, le volume d'activité fut plutôt modeste en février comparativement au volume record enregistré sur le marché fixed income particulièrement sur le segment corporate. Sur le mois, près de € 4.5mds de nouvelles transactions ABS seulement ont été émises publiquement contre € 7.6mds émis en janvier soit une baisse d'activité de près de 40% sur le mois portant ainsi le volume total émis publiquement depuis le début d'année à €12mds en baisse de 30% par rapport au volume émis en 2023 à pareille époque. Parmi les transactions émises sur le mois, on comptabilise € 3mds de transactions principalement RMBS non-conforming britanniques et €1.5mds de transactions européennes principalement de type Auto ABS et consumer ABS.

En Europe, sur le segment Auto ABS, LocalTapiola et BMW Bank ont émis chacun respectivement une transaction de prêts auto finlandais (Tommi 5) et allemands (Bsky Germany 13). Ces opérations ont été très bien accueillies par les investisseurs avec des carnets d'ordres très bien remplies (près de 2 fois) pour des tailles significatives entre €500-750mn pour les tranches séniores. Après resserrement des guidances initiales, les tranches séniores notées AAA se sont placées dans un contexte de spread autour de 40-50 bps contre euribor alors que la seule tranche mezzanine offerte sur l'opération Tommi 5 a été placé à 90 bps. Sur le segment Consumer ABS, Buy Way Personal Finance, spécialiste du crédit à la consommation en Belgique et au Luxembourg et anciennement connu sous le nom BNP Paribas Personal Finance Belgium, est également venu placer dans le marché sa 2ème opération de cartes de crédit (BL Cards 2024-1) après son émission inaugurale de 2021. Dans le cadre d'une opération déconsolidante, l'ensemble des tranches mezzanines et subordonnées de la transaction étaient ainsi offertes, recevant un accueil favorable des investisseurs mezzanines en recherche de rendement. De la même manière, l'exécution de cette transaction s'est faite dans d'excellentes conditions avec des carnets d'ordres bien fournis. Après un resserrement des guidances, la tranche sénior notée AAA a finalement pricé sur des niveaux de spread relativement serrés, à 63bps pour la tranche AAA et 250bps et 410bps respectivement pour les tranches mezzanines BBB et BB.

En secondaire, les flux observés en BWIC (€2.3Mds en février vs 2.5mds en janvier) ont été globalement très bien absorbés par le marché à la fois tant sur le segment sénior que mezzanine. La classe d'actif ABS à taux variable principalement sur le segment mezzanine restant toujours très bien appréciée des investisseurs dans un contexte de forte volatilité sur les taux suite au repricing des anticipations du marché quant aux futures baisses de taux directeurs de la BCE et de fondamentaux toujours supportifs. En termes de mouvement sur les spreads, après le rally du mois de janvier, le resserrement des spreads ABS sur février fut beaucoup plus limité et principalement concentré sur le segment mezzanine. Sur le segment sénior AAA, les spreads sont restés relativement inchangés sur le mois tandis que sur le segment mezzanine, drivé par des effets purement techniques, on a observé un resserrement des spreads de l'ordre de 5 à 25 bps en fonction des typologies de risk.

En termes de niveaux, les spreads des ABS & RMBS AAA « Core » sont restés quasi inchangés sur le mois. Les German Auto ABS AAA s'échangent dans un contexte de 30-40 bps contre 50-60 bps pour les Spanish Auto ABS. Les consumer ABS Core AAA s'échangent autour de 50bps. Sur le segment résidentiel, les Dutch Prime RMBS AAA s'échangent autour de MH30s, les French RMBS autour de 50s tandis que sur le segment RMBS BTL hollandais et Irlandais les papiers AAA se négocient dans un contexte de 60-80bps.

Côté mezzanines IG, les papiers notés AA (2nd Pay) s'échangent dans un contexte de 90-110 bps, les sA (3rd Pay) entre 140 bps (Core Consumer ABS) et 190 bps (Dutch RMBS BTL) et les BBB (4th Pay) dans une fourchette de 230-270 pb (Core consumer ABS) soit des niveaux proches des niveaux de 2021. Dans l'univers Sub IG, les Credit Card ABS notés BB se négocient actuellement LM-M400s et les UK NC RMBS notés B dans un contexte de H500s.

Coté CLO, on note un regain d'activité sur février avec à la fois le placement de nouvelles transactions ainsi que des opérations de refinancement dans un contexte de resserrement généralisé des spreads CLOs depuis le début d'année. Depuis le début d'année, le volume d'émission de nouvelles transactions CLO a atteint €6mds. Le pipeline des opérations de refinancement (Voya Euro CLO 6, Penta CLO 12 and Corda 24) se remplit très bien également pour profiter des conditions de refinancement meilleures en ce début d'année. Parmi les transactions nouvellement émises, on note le placement des transactions de Chenavari (Toro European CLO 9) et de CVC (Cordatus Loan fund 30) un des managers les plus actifs de l'année 2023. Les tranches AAA ont été placées sur un niveau de spread de 148 pbs tandis que les tranches BBB ont pricé à 400 et 450 bps respectivement. Cependant on continue d'observer une dispersion plus grande dans le pricing des tranches AAA des nouvelles transactions en raison d'un tiering plus prononcé entre managers de CLO. Les tranches AAA se placent en primaire entre 148 bps pour un tier 1 manger et 170 bps pour un tier 2 manager ce qui offre des opportunités de carry intéressantes pour tout investisseur dont la liquidité d'une transaction ou d'un manager ne poserait pas de problème. Les transactions en primaire offrent par ailleurs un pick up non négligeable en termes de spread puisque les AAA en secondaire s'échangent 20 bps plus bas dans un contexte de spread autour de 120-150 bps. Plus bas dans la structure de capitale, sous l'effet d'une forte demande des investisseurs les CLO BBB se sont également fortement compressés et se négocient désormais dans un contexte de 315-500 pb en fonction des profils.

Concernant la gestion du fonds, nous avons maintenu en février notre politique de gestion sélective dans un contexte de spreads relativement sérés et conservé par la même occasion une part significative de liquidité dans le fonds pour profiter d'éventuelles opportunités qui pourraient se présenter sur le marché dans les semaines à venir et/ou d'éventuels nouveaux points d'entrée.

En termes de métriques, malgré le resserrement des spreads ABS ces dernières semaines, le fonds reste toujours très attractif en absolu et en relatif : à fin février, le rating moyen du fonds est de BBB+, le spread moyen est de +265 pdb contre euribor, la maturité résiduelle moyenne (WAL) est proche de 2 ans, la sensibilité taux moyenne est inférieure à 0.25 (# floating rate ABS) et le rendement brut à maturité du fonds est légèrement remonté à +5.7% sur fond de repricing des anticipations des taux euribor forward.

Pour ce mois de février 2024, Ostrum Euro ABS Opportunities affiche une performance positive sur chacune des parts : +0.73% / +0.71% respectivement sur les parts SI/I

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)
Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Croissance d'une somme de 10 000
Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

Indicateurs de risque
Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).
Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.
L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.
Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.
Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.
Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.
L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille
Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.
R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

Notation et catégorie Morningstar
Notation et catégorie Morningstar © 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

Indice de comparaison
La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Allocation d'actifs
Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

Charges : Les « Frais globaux » sont définis comme étant la somme des Frais de gestion et des Frais d'administration payés tous les ans par chaque Compartiment, autres que les impôts (comme la « Taxe d'abonnement ») et les charges relatives à la création ou la liquidation d'un Compartiment ou d'une Classe d'actions. Les Frais globaux ne dépasseront pas un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque Compartiment, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment à la section « Caractéristiques ». Les Frais globaux payés par chaque Classe d'actions, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment, ne comprennent pas nécessairement toutes les charges relatives aux investissements de la FCP (comme la Taxe d'abonnement, les frais de courtage et les charges relatives au remboursement de l'impôt à la source) qui sont payées par la FCP. Sauf mention contraire dans la description d'un Compartiment, si les charges réelles annuelles payées par un Compartiment sont supérieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion prendra en charge la différence et le revenu correspondant sera comptabilisé sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de la FCP. Si les charges réelles annuelles payées par chaque Compartiment sont inférieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion conservera la différence et les charges correspondantes seront comptabilisées sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de la FCP.

Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)
Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie montre la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)
Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La duration mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La duration modifiée est inversement liée au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

Commission de surperformance
La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en oeuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule.

Risques spécifiques
Risque de perte en capital : la valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.
Fluctuations des taux d'intérêt : la valeur des titres obligataires détenus par un fonds évolue dans le sens inverse des taux d'intérêt. Si les taux baissent, la valeur de marché des titres obligataires tend à augmenter. Les taux d'intérêt varient d'un pays à l'autre en raison, entre autres, des variations rapides de la masse monétaire du pays concerné, de l'évolution de la demande en emprunts des entreprises et des ménages, et des fluctuations effectives ou escomptées de l'inflation.
Risque de contrepartie : le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.
Risque de crédit : (baisse de la valeur liquidative du FCP liée à un accroissement des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire à un défaut sur une émission), dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, distressed securities, arbitrage de convertibles, global macro notamment) peuvent être exposées au crédit. Les accroissements des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire un défaut sur une émission peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
Risque de change : le risque de change est le risque de baisse d'une devise autre que l'euro d'un titre compris dans le portefeuille du FCP par rapport à l'euro (la devise de référence du FCP). Le FCP peut présenter un risque de change du fait des positions de son portefeuille en titre libellés en devises autre que l'Euro. Il convient de noter également que l'utilisation d'instruments financiers pour couvrir le risque de change revêt un coût pour le FCP. En l'espèce, la couverture contre le risque de change étant systématique sur les titres libellés dans une devise autre que l'euro, l'exposition au risque de change du fonds sera résiduelle.
Taux de change : certains fonds sont investis dans des monnaies autres que leur monnaie de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères affecteront la valeur des titres détenus par ces Compartiments. Pour les catégories d'actions non couvertes libellées dans des devises différentes de celle du fonds, les fluctuations des taux de change peuvent générer une volatilité supplémentaire au niveau de la catégorie d'actions.
Risque de taux : dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, fonds de futures, global macro notamment) peuvent s'exposer positivement ou négativement sur les taux. Ces expositions, en fonction des variations des marchés de taux, peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. Ce risque est cependant limité par le recours à des stratégies décorrélées des principaux marchés de taux.
Risque de liquidité : le risque de liquidité, qui peut survenir à l'occasion de rachats massifs de parts du FCP, correspond à la difficulté à déboucler des positions dans des conditions financières optimales.
Risque lié à une surexposition : la méthode retenue pour le calcul de l'engagement conduit à déterminer des budgets de risque associés aux différentes stratégies. Ainsi, le Fonds sera exposé selon des niveaux variables aux différentes typologies de risques mentionnés dans le présent prospectus, en restant dans le respect des budgets de risque définis dans la stratégie d'investissement. Le niveau d'exposition dépend notamment des stratégies mises en place mais aussi des conditions de marché. Le niveau d'exposition aux différents risques pourra avoir pour conséquence une baisse de la valeur liquidative plus rapide et/ou plus importante que la baisse des marchés sous-jacents à ces risques.
Risque spécifique aux instruments de titrisation (ABS ...) : pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.
Risque lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières : les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont susceptibles de créer des risques pour le Fonds tels que le risque de contrepartie défini ci-dessus. La gestion des garanties est susceptible de créer des risques pour le Fonds tels le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque qu'un titre reçu en garantie ne soit pas suffisamment liquide et ne puisse pas être vendu rapidement en cas de défaut de la contrepartie), et, le cas échéant, les risques liés à la réutilisation des 12 garanties en espèces (c'est-à-dire principalement le risque que le Fonds ne puissent pas rembourser la contrepartie).
Risque de durabilité : ce Fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088, par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Pour plus d'informations sur le dispositif d'intégration du risque de durabilité veuillez vous référer au site internet de la Société de gestion et du gérant financier.
Risque de marchés : Ces risques visent le risque d'une baisse de la valeur des investissements effectués par le FCP et des instruments détenus dans son portefeuille en fonction notamment des conditions économiques, politiques ou boursières.
Veuillez vous référer au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.
Ostrum Asset Management, filiale de Natixis Investment Managers S.A., est un gérant d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (N° GP18000014) et autorisé à fournir des services de gestion d'investissement dans l'UE.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La vente du fonds n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale. Natixis Investment Managers S.A. ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir ou verser des commissions ou des rabais liés au fonds. Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation ou du traitement fiscal de chaque investisseur et peut être sujet à changement. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier si vous avez des questions. Il appartient à chaque conseiller financier de veiller à ce que l'offre ou la vente d'actions de fonds soient conformes au droit national applicable.

Le fonds ne peut pas être offert ou vendu aux USA, à des citoyens ou résidents des USA, ni dans aucun autre pays ou territoire où il serait illégal d'offrir ou vendre le fonds.

Le présent document est remis à titre purement informatif. Les thèmes et processus d'investissement ainsi que les titres en portefeuille et les caractéristiques indiqués le sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée. Ce document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations contenues dans ce document peuvent être mises à jour autant que de besoin et peuvent être différentes des versions publiées précédemment ou à l'avenir de ce document. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce fonds, notamment sur les frais, les dépenses et les considérations de risque, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus, les informations clés pour l'investisseur, une copie des statuts, des rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents ainsi que les traductions qui sont pertinentes pour votre pays. Pour obtenir de l'aide pour localiser un conseiller financier dans votre pays, veuillez appeler au +44 203 405 2154.
Veuillez consulter le prospectus et le document d'information clé préalablement à toute décision d'investissement. Ces documents sont disponibles, gratuitement et dans la langue officielle du pays d'enregistrement, auprès des bureaux de Natixis (im.natixis.com) et des agents payeurs indiqués ci-après : France : CACEIS Bank France, 1-3 , Place Valhubert, 75013 Paris, Allemagne : Rheinland-Pfalz Bank, Große Bleiche 54-56, D-55098 Mayence, Italie : State Street Bank SpA, 10 Via Ferrante Aporti, 20125, Milan, Suisse RBC Investor Services Bank S.A., Agence de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.
Le présent document peut contenir des références à des droits d'auteur, des indices et des marques qui ne sont pas nécessairement déposés dans toutes les juridictions. Les dépôts de tiers appartiennent à leurs propriétaires respectifs et ne sont pas affiliés à Natixis Investment Managers ou à l'une de ses sociétés liées ou affiliées (collectivement « Natixis »). Aucun de ces détenteurs tiers ne soutient ni n'approuve tout service, fonds ou autre produit financier de Natixis et ils ne participent pas à la fourniture de ceux-ci.
Les données historiques ne constituent peut-être pas une indication fiable pour l'avenir. Veuillez vous reporter au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de documentation légale du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents)

Dans l'UE : Fourni par Natixis Investment Managers International ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Allemagne : Natixis Investment Managers International, Zweigniederlassung Deutschland (Registration number : HRB 129507) : Senckenberganlage 21, 60325 Frankfurt am Main. Espagne : Natixis Investment Managers International S.A., Sucursal en España, Serrano n°90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne. Italie : Natixis Investment Managers International Succursale Italiana, Siège social : Via San Clemente 1, 20122 Milan, Italie. Pays-Bas : Natixis Investment Managers International, Nederlands (immatriculée sous le numéro 000050438298). Siège social : Stadsplateau 7, 3521AZ Utrecht, Pays-Bas. Suède : Natixis Investment Managers International, Nordics Filial (immatriculée sous le numéro 516412-8372 - Bureau suédois d'immatriculation des sociétés). Siège social : Convendum Stockholm City AB, Kungsgatan 9, 111 43 Stockholm, Box 2376, 103 18 Stockholm, Suède. Ou, fourni par Natixis Investment Managers S.A. ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers S.A. est une société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de surveillance du secteur financier et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de Natixis Investment Managers S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Belgique : Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique.

En Suisse : Fourni à des fins d'information uniquement par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son représentant à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zurich.

Dans les îles britanniques : Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (immatriculée sous le n° 190258) - siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, Level 4, Cannon Bridge House, 25 Dowgate Hill, Londres, EC4R 2YA. Dans les cas autorisés, la distribution de ce document est destinée à être faite aux personnes décrites ci-dessous : au Royaume-Uni : ce document est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et/ou aux investisseurs professionnels uniquement ; en Irlande : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; à Guernesey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Guernsey Financial Services Commission ; à Jersey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; dans l'île de Man : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Authority de l'île de Man ou aux assureurs autorisés en vertu de l'article 8 de la Loi de 2008 sur les assurances.

Dans le DIFC : Fourni dans le DIFC et à partir de celui-ci par Natixis Investment Managers Middle East (Succursale DIFC), qui est réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers connexes ne sont offerts qu'aux personnes qui ont suffisamment d'expérience et de connaissances financières pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC, et qui sont admissibles à titre de Clients professionnels ou de Contreparties de marché au sens de la DFSA. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de ce document. Siège social : Unit L10-02, Level 10, ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752, Dubaï, Émirats arabes unis.

À Singapour : fourni par Natixis Investment Managers Singapore Limited (NIM Singapore), siège social 5 Shenton Way, #22-05/06, UIC Building, Singapour 068808 (société enregistrée sous le numéro 199801044D) aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés aux fins d'information uniquement. NIM Singapore est réglementée par l'Autorité monétaire de Singapour en vertu d'une licence de services relatifs aux marchés de capitaux pour mener des activités de gestion de fonds, et dispose du statut de conseiller financier exempté. La division Mirova (enregistrement du nom sous le numéro : 53431077W) et la division Ostrum (enregistrement du nom sous le numéro : 53463468X) font partie de NIM Singapore et ne sont pas des entités juridiques distinctes. Cette publicité ou publication n'a pas été examinée par l'Autorité monétaire de Singapour.

À Taïwan : Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une entreprise de consultation en placement de valeurs mobilières réglementée par la Financial Supervisory Commission de la R.O.C. Siège social : 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taïwan (R.O.C.), licence numéro 2020 FSC SICE n° 025, Tél. +886 2 8789 2788.

À Hong Kong : Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited aux investisseurs professionnels à titre d'information uniquement.

En Australie : Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (AFSL No. 246830) et destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients wholesale.

En Nouvelle-Zélande : Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale néo-zélandais. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la Loi de 2013 sur la conduite des marchés (FMCA) et elle n'est accessible qu'aux investisseurs néo-zélandais qui ont certifié qu'ils remplissent les conditions prévues par la FMCA pour les investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers agréé en Nouvelle-Zélande.

En Colombie : Fourni par Natixis Investment Managers International Oficina de Representación (Colombie) aux clients professionnels à des fins d'information dans la limite autorisée par le Décret 2555 de 2010. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document sont fournis exclusivement en dehors de la Colombie. Le présent document ne constitue pas une offre publique de titre en Colombie et s'adresse à moins de 100 investisseurs spécifiquement identifiés.

En Amérique latine : Fourni par Natixis Investment Managers International.

Au Chili : Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

Au Mexique : Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est pas une entité financière réglementée, un intermédiaire en valeurs mobilières ou un gestionnaire d'investissement au sens de la Loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et qui n'est pas enregistrée auprès de la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) ou toute autre autorité mexicaine. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document qui nécessitent un agrément ou une licence sont fournis exclusivement en dehors du Mexique. Bien que les actions de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de titres au Mexique, et l'exactitude des informations fournies n'a donc pas été confirmée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité de droit français et n'est ni agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou de toute autre autorité mexicaine. Dans les présentes, toute référence à « Investment Managers » désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas non plus agréées ou enregistrées par la CNBV ou par toute autre autorité mexicaine.

En Uruguay : Fourni par Natixis Investment Managers Uruguay S.A., un conseiller en placement dûment enregistré, agréé et supervisé par la Banque centrale de l'Uruguay. Bureau : San Lucar 1491, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de parts d'un fonds est considérée comme un placement privé au sens de l'article 2 de la Loi uruguayenne no 18627.

Au Brésil : Fourni à un professionnel de l'investissement spécifique identifié à titre d'information uniquement par Natixis Investment Managers International. Ce document ne peut être distribué qu'au destinataire indiqué. En outre, celui-ci ne doit pas être interprété comme une offre publique de titres ou d'instruments financiers associés. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.
Les entités référencées ci-dessus sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, société de portefeuille constituée d'une variété d'entités spécialisées dans la gestion et la distribution d'investissements dans le monde. Les filiales de gestion de Natixis Investment Managers n'exercent des activités réglementées que dans et à partir des juridictions dans lesquelles elles sont agréées ou détentrices d'une licence. Leurs services et les produits qu'elles gèrent ne sont pas offerts à tous les investisseurs dans toutes les juridictions. Il appartient à chaque prestataire de services d'investissement de veiller à ce que l'offre ou la vente de parts d'actions de fonds ou de services d'investissement tiers à ses clients soient conformes au droit national applicable.
La fourniture de ce document et/ou la référence à des titres, secteurs ou marchés spécifiques dans celui-ci ne constitue pas un conseil en investissement, une recommandation ou une offre d'achat ou de vente de tout titre, ou une offre pour une quelconque activité financière réglementée. Il est conseillé aux investisseurs d'examiner attentivement les objectifs, les risques et les coûts de tout investissement avant d'investir. Les analyses, les opinions et certains des thèmes et processus d'investissement qui sont mentionnés aux présentes reflètent les opinions du ou des gérants de portefeuille à la date indiquée. Ils sont susceptibles d'être modifiés, de même que les actifs du portefeuille et les caractéristiques indiquées. Il ne peut être garanti que les évolutions refléteront les prévisions indiquées dans le présent document. Les analyses et opinions exprimées par des tierces parties externes sont indépendantes et ne reflètent pas nécessairement celles de Natixis Investment Managers. Bien que Natixis Investment Managers estime que les informations fournies dans ce document sont fiables, y compris celles provenant de tiers, elle ne garantit pas l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité desdites informations. Ne peut être redistribué, publié ou reproduit, en tout ou en partie.
Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable